

La ville de Meyrin – dont le personnel s'élève à 825 membres – se distingue par son dynamisme, sa multiculturalité et la richesse de son tissu associatif et économique. Véritable centre urbain, Meyrin allie développement durable et qualité de vie. La Ville a une population de près de 27'000 personnes et offre plus de 30'500 emplois. Dans le cadre de sa vision stratégique d'arborisation, visant l'adaptation aux changements climatiques, la qualité de vie et la biodiversité en milieu construit, elle recherche pour son service de l'environnement une ou un :

Arboriste

dédiée ou dédié aux soins des arbres en milieu urbain

Votre mission :

- participer à la gestion du patrimoine arboré ;
- observer et apprécier l'état sanitaire des arbres, afin de définir les interventions nécessaires ;
- participer au choix des essences adaptées aux contextes de plantations et aux conditions particulières, liées aux changements climatiques ;
- contribuer à la mise à jour des bases de données de l'inventaire des arbres ;
- participer à la supervision des formations continues des autres membres de la section dans le domaine de la taille des arbres et des mesures de sécurité à mettre en œuvre.

Vos activités principales :

- veiller au bon état sanitaire du patrimoine arboré de la Ville ;
- réaliser tous les types de tailles d'entretien des arbres (formation, éclaircie, renouvellement, accompagnement, réduction de couronne, sanitaires, restaurations, etc.), quelles que soient la hauteur et la forme des arbres (libre ou architecturée) ;
- adapter les modes de soins en fonction de la physiologie et biologie des arbres et du contexte urbain ;
- intervenir dans les arbres majeurs par le biais des techniques de grimpe ;
- mettre en place les techniques de renforcement des structures des arbres ainsi que de rétention ;
- documenter les interventions, dans le cadre du processus qualité et sécurité des personnes et des biens ;
- gérer l'ensemble du matériel et équipements dédiés à la gestion du patrimoine arboré ;
- tenir à jour les inventaires dans les différentes bases de données communales et cantonales ;
- garantir la mise en place des mesures de sécurité, au sein de l'équipe et par rapport aux personnes et biens, sur les chantiers ;
- selon les besoins du service, des travaux dans d'autres équipes seront demandés.

Votre profil :

- être au bénéfice d'une formation de base de type CFC d'horticultrice-paysagiste ou d'horticulteur-paysagiste, forestière-bûcheronne ou forestier-bûcheron ou d'un brevet fédéral de soin aux arbres ou d'un autre titre jugé équivalent ;
- être au bénéfice d'une formation complémentaire dans le domaine du soin aux arbres et des techniques de grimpe ;
- excellentes connaissances dendrologiques, avec un accent particulier sur la palette végétale résiliente aux changements climatiques ;
- justifier de 3 à 5 années d'expérience dans le domaine ;
- permis de conduire, capacité à conduire des véhicules à boîte de vitesses manuelle ;
- bonne condition physique ;
- avoir des capacités à travailler en équipe et de manière interdisciplinaire ;
- maîtriser les outils informatiques usuels, la connaissance des SIG (systèmes d'information géographique) serait un atout ;
- avoir des compétences de planification et d'organisation développées du travail ;
- être au bénéfice d'une certification de sécurité serait un atout ;
- posséder le sens du service public et un intérêt marqué pour les domaines de l'environnement.

Notre offre :

- la classification de cette fonction dans la [grille des traitements](#) est en cours d'évaluation ;
- intégration dans une équipe et une commune investie dans le développement durable ;
- prestations sociales avantageuses d'une administration publique ;
- 5 semaines de vacances ;
- possibilités de formation continue.

Entrée en fonction : à convenir

Ce poste vous intéresse :

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et des certificats de travail) sur www.meyrin.ch/emploi d'ici au **mardi 16 septembre 2025** compris. Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus sous format papier et électronique seront détruits.